LIBERTE EGALITE FRATERNITE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

1 place de la Mairie – 69610 SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE
Téléphone 04.74.70.04.83
Site mairie : www.saintgenislargentiere.fr / courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr

PROCES VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 6 JUIN 2025

Vendredi six juin deux mille vingt cinq, à vingt heures trente minutes, en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexis BADOIL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **14**
Président : Alexis BADOIL, Maire.
Secrétaire élu : André BASTION.
11 membres présents : Alexis BADOIL, Gilbert MOSNIER, Chantal YVOREL, Sandrine DRIVON, André BASTION, Joseph VOLAY, Joachim BOURBON, Colette PERIER, Sylviane FAYOT, Cindy GUIOTTO, Arnaud VERNAY.
3 membres excusés : Laurent CHABAUD, Jean-Charles JULLIN, Virginie MASSE.
3 procurations : Laurent CHABAUD à Colette PERIER, Jean-Charles JULLIN à André BASTION, Virginie MASSE à Sylviane FAYOT.

L'ordre du jour est établi comme suit :

1. Travaux sur le ruisseau de Lafay et déviation de la RD389.
2. Avenant aux travaux de rénovation de 2 logements et d'une salle de classe de l'école.
3. Harmonisation du taux de la taxe d'aménagement sur les zones d'activités.
4. Projets et travaux en cours.
5. Compte rendu des commissions.
6. Informations et questions diverses.

Le Conseil Municipal :

- Valide le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 25 avril 2025.
- Est informé des travaux effectués par le Département sur l'ouvrage du ruisseau de Lafay, sur la RD389. Ces travaux nécessiteront la fermeture de la route du 7 juillet au 29 août 2025 et la mise en place d'une déviation par St Laurent de Chamousset. La RD25E sera également interdite, les accotements seront repris.
- Valide l'avenant n° 1 au lot n° 7 chauffage VMC plomberie sanitaires pour un montant de 4 191.73 € HT pour le marché de rénovation de 2 logements et la rénovation thermique

d'une classe. (délibération 30.2025) Les 2 appartements pourront être loués fin juillet, les candidats ont été choisis.

- Vote le taux de la taxe d'aménagement des zones d'activités à 3.5 % au lieu de 3 %, sur demande de la CCMDL qui perçoit cette taxe du fait de la prise en charge financière des aménagements des ZA. Chaque conseil municipal décidait d'un taux dans sa commune, une harmonisation a été demandée (délibération 31.2025)
- Fait le point sur les travaux et projets en cours :
  - **Lotissement OPAC** : les locataires pourront emménager en juillet.
  - **Lotissement communal « St Roch »** : 2 lots sont disponibles.
  - **Chicanes « route de Duerne »** : les travaux se terminent. Ste Foy a décidé de laisser un passage pour les cyclistes.
  - **Voirie** : le « chemin des gardes » sera refait entre le 17 et le 28 juin prochain par l'entreprise EIFFAGE. Les riverains pourront, à leur charge, faire leur entrée si ils le souhaitent.
- Entend les comptes rendus de différentes réunions :
  - **Conseil municipal enfants** : ils sont remerciés pour leur participation à la fête des mères. Ils ont vu le fonctionnement de la médiathèque avec Aline et on participé à l'achat de livres en se rendant à la librairie.
  - **Conseil d'école** : 60 enfants sont attendus à la rentrée. Des aménagements seront nécessaires. L'exposition du GAAP a été une belle réussite avec +400 visiteurs. L'école effectue sa sortie de fin d'année au musée des Confluences le 3 juillet. Une classe découverte est prévue l'année prochaine avec les CP-CE-CM. L'association des parents d'élèves à vendu +600 livres à la bourse aux livres du mois de mai, la prochaine est prévue le 5 octobre. Le « clap de fin » aura lieu le vendredi 27 juin sous la halle.
  - **Vie du village** : les papas seront fêtés le 15 juin sous la halle.
  - **Transition écologique – CCMDL** : des vélos électriques seront disponibles en location au garage des Rossandes à Ste Foy. Des interventions de sensibilisation aux économies d'énergie sont possibles dans les écoles dans le cadre du programme « CUBES ».
  - **CCMDL** : le marché pour la création d'une baignade biologique à Hurongues a été attribué, ouverture prévue en juillet 2026. Réunion publique le 17 juin à 20h à Pomeys.
  - **Conférence des Maires** : chaque conseil municipal devra valider le nombre de conseillers communautaires pour le prochain mandat. Il sera proposé de conserver le nombre actuel soit 44 (possible jusqu'à 55). Le comité de pilotage créé pour réfléchir à un éventuel nouveau siège de la CCMDL travaille sur plusieurs scénarios. Les transports en car vont tous devenir « TCL », les numéros des lignes vont changer et une nouvelle tarification sera effective en septembre. Du « transport à la demande » sera mis en place pour que les personnes puissent rejoindre une « grande ligne », pour St Genis, 2 points sont proposés : le Bourg et Lafay.
  - **Tourisme – CCMDL** : le projet de vélo-rail est en réflexion. Des cabanes (principe de relais en montagne) seront installées à Hurongues.
- Valide la convention de participation financière avec la CCMDL pour l'accueil d'ateliers lors du prix littéraire jeunesse. (délibération 32.2025)
- Propose de renouveler le bail commercial précaire avec Monsieur RODRIGUEZ pour le bar restaurant avec la gratuité des loyers jusqu'au 31/08/2025. (délibération 33.2025)
- Accepte l'avenant 1 à la convention cadre relatif à l'ATD avec le Département. (délibération 34.2025)
- Entend qu'une démonstration d'un robot aspirateur (pour la salle des sports) sera faite aux élus avant de décider de son achat.
- Est informé que les orages ont causé plusieurs dégâts sur les talus, chemins et ruisseaux, les agents communaux font le nécessaire pour tout remettre en ordre.
- Approuve la remise en état du sentier pollinier : des panneaux sont manquants et des espèces sont à remplacer. Un groupe se constitue pour faire le point.

- Valide le versement d'une subvention exceptionnelle à l'amicale des sapeurs pompiers de Ste Foy l'Argentière (300 €) pour des travaux dans les vestiaires, nécessaires à l'accueil de recrues féminines. (délibération 35.2025)
- Procède à la répartition des frais de fourniture gaz pour la résidence du clocher. (délibération 36.2025)
- Est informé que les colonnes semi-enterrées à installer vers la résidence « mon village » seront livrées en septembre.
- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 11 juillet à 20h30 en mairie et les prochaines : 05/09 – 10/10 – 14/11 – 12/12.

Document établi le 13 juin 2025.

Le Maire,
Alexis BADOIL